

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 05 FEVRIER 2024

Membres en exercice : **11**

Présents : **9** Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard, Mr DEMERVAL Fernand, Mr SAILLIOT Michel, Mme DEON Christelle, Mr LECTEZ Mickaël, Mr CHOPIN Hervé, Mr DELIVEYNE Georges, MONCOMBLE Bernard

Représenté (e)(s): **0**

Excusé (e)(s): **1**: Mme WYPYSCZAK Dorothée,

Absent (e)(s): **1** : MORISS Martine

Secrétaire de la séance : Mr DEMERVAL Fernand

La séance est ouverte à : 19 h 00

1 - ORDRE DU JOUR

- Approbation du précédent procès verbal
- Ecole : carte scolaire
- Taxes locales
- Point sur l'année 2023
- Projet 2024
- Questions diverses

2 - APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL

Le procès verbal est accepté par l'ensemble du conseil municipal présent à la séance.

3 - ECOLE : LA CARTE SCOLAIRE.

Directives de l'académie de LILLE en date du 05/01/2024.

Organisation du temps scolaire (OTS) – allègement de la procédure administrative des demandes de dérogation.

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques a élargi les possibilités de dérogation et a permis notamment d'organiser le temps scolaire en huit demi-journées sans obligation de répartir les enseignements sur 5 matinées et 3 après-midi.

Tout demande de dérogation sera soumis au conseil d'école et à l'ordre du jour du conseil municipal.

La directive peut être consultée au secrétariat de la mairie.

4 - TAXES LOCALES.

Comme chaque année, afin de préparer le budget communal, Monsieur le Maire demande, à ce que les membres du conseil, présents, prennent position pour l'augmentation ou non des taux d'imposition des taxes directes locales 2024. A l'unanimité les membres du conseil municipal présents ne souhaitent augmenter ces taxes, à savoir :

taxe foncière bâtie	38,65
taxe foncière non bâtie	38,75
taxe d'habitation	12,00

5 - POINT SUR L'ANNEE 2023.

Le cimetière : nous avons repris les concessions abandonnées et de ce fait une trentaine de caveaux ont été retirés (il en reste autant) et nous avons créé un ossuaire faisant également office de caveau d'attente. Ceci pour la somme d'environ 25 000 euros.

La salle des fêtes : le mobilier a été changé (tables et chaises) et un lave vaisselle industriel a été mis en place.

Mairie : Les travaux les plus importants et nécessaires ont été réalisés à la mairie avec la création de toilettes avec accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et d'une salle d'archives bien pratique. Nous en avons profité pour remonter à l'étage les toilettes du plus vieil appartement et changé la douche.

La cour de l'école : Une grande partie de la cour de l'école publique a été sécurisée et le macadam refait. Tous ces travaux pour la somme de 100000 euros avec une subvention de 29 000 euros du département et 10 000 euros de la Communauté de Communes du Sud Artois (CCSA) .

6 - PROJETS 2024.

Finalisation et réalisation du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie. (voir PV du 28 novembre 2023).

Cimetière : réalisation de la deuxième tranche de reprise des concessions abandonnées.

Réfection du chemin du Transloy (nombreux trous) et rebouchage des trous sur les voies de la commune

7- QUESTIONS DIVERSES

Mr LECORNET

Faire le point des arbres potentiellement dangereux.

Mr SAILLIOT

Peut on prévoir l'achat d'une « bretèche » pour remplacer celle existante au cimetière.

Mr DEMERVAL

Remercie Monsieur le Maire pour l'achat d'une autolaveuse de sol (servira pour la salle des fêtes, la mairie, l'école et l'église).

Repas des aînés se déroulera le dimanche 17 mars 2024, à la salle des fêtes, et sera animé par LAURETTE et son accordéon.

Fin de la séance: **20 h 15**